

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet  
BUDGET PRIMITIF 1980 de  
L'Office Municipal du  
Tourisme de ROYAN.

DATE DE CONVOCATION

21 avril 1980

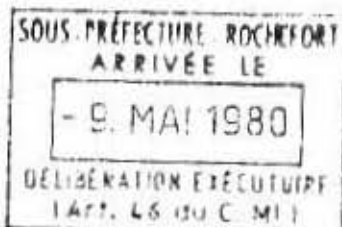
DATE D'AFFICHAGE

21 avril 1980

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 26



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt  
le vingt cinq avril

à 20 heures 00

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LIS, Maire.

Etaient présents : MM. LIS, Melle FOUCHE, MM. BOUCHET, BOUTET, BUJAR COLLE, PAPEAU, DUFOUR, POUMAILLOUX, TETARD, MONTRON, DUFEIL, MAURELLET, NAULIN, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, TAP, CABAL, Mme TACQUET, M. POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. GUICHAOUA par M. PAPEAU, FABER par M. le Maire, PELLETIER par M. DUFEIL, LACHAUD par M. BOUTET, BOISARD par M. MAURELLET

Absents : MM. VIAUD.

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Le Comité Directeur de l'Office Municipal du Tourisme dans sa séance du 10 Mars 1980, a voté le projet de budget primitif de l'exercice 1980, s'élevant à :

### 1) Budget Principal

#### - Section d'investissement

. Dépenses et Recettes ..... 85 079,44 F

#### - Section de fonctionnement

. Dépenses et Recettes ..... 2 672 000,00 F

### 2) Budget annexe - Commissariat à l'animation

#### Subventions

. Dépenses et recettes ..... 290 000,00 F

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le projet de budget primitif 1980, de l'Office du Tourisme,
- Vu l'avis des Commissions "Finances" et "Tourisme" réunies le 27 mars 1980,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 1980 de l'Office Municipal du Tourisme, s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL

. . Section d'investissement .....	85 079,44 F
. . Section de fonctionnement .....	2 672 000,00 F
TOTAL .....	2 757 079,44 F

<u>BUDGET ANNEXE</u> (Comité d'Animation) ...	290 000,00 F
TOTAL GENERAL ...	3 047 079,44 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*[Signature]*  
Pierre LIS

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

-----

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE

R O Y A N

-----

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 80

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	DEPENSES .....	85 079,44	85 079,44	
2140	Matériel administration générale.	35 079,44	35 079,44	
236	Aménagement terrains de Sport ...	50 000,00	50 000,00	
	RECETTES .....	85 079,44	85 079,44	
2148	Amortissement du matériel .....	35 079,44	35 079,44	
2052	Provisions pour aménagement terrains de Sport .....	50 000,00	50 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	DEPENSES .....	2 672 000	2 672 000	
602-3	Achat de Carburant.....	3 000	3 000	
602-4	Achat de Combustible .....	141 500	141 500	
602-7	Achat de Fournitures diverses .....	16 000	16 000	
610	Frais de Personnel .....	1 175 500	1 175 500	
612	Appointements .....	5 400	5 400	
3	Quote-Part sur Leçons .....	29 500	29 500	
617	Charges de Sécurité Sociale .....	353 000	353 000	
617-5	IRCANTEC .....	29 300	29 300	
618	ASSEDIC .....	33 400	33 400	
620-0	Taxe Professionnelle .....	2 800	2 800	
620-1	Impôts Fonciers .....	19 200	19 200	
620-9	Taxe sur les Salaires .....	37 800	37 800	
622-0	Taxe sur la Valeur ajoutée .....	15 000	15 000	
622-9	Taxe sur les automobiles .....	550	550	
628	Taxes diverses .....	8 300	8 300	
630-0	Loyer et charges locatives .....	93 000	93 000	
631	Entretien, réparations des installations.	68 500	68 500	
631	Fournitures faites à l'Entreprise .....	97 800	97 800	
630	Assurances .....	8 700	8 700	
641	Voyages et Déplacements .....	20 000	20 000	
660-0	Affiches, annonces et insertions .....	16 000	16 000	
660-6	Autres frais de gestion .....	230 500	230 500	
661	Missions, réceptions, accueil .....	21 600	21 600	
662	Fournitures de Bureau .....	19 700	19 700	
663	Documentation Générale .....	2 250	2 250	
664	Frais de P.T.T. ....	101 900	101 900	
668	Subventions accordées .....	36 720,56	36 720,56	
6814	Dotation au compte d'amortissement.....	35 079,44	35 079,44	
6858	Provisions pour grosses réparations .....	50 000	50 000	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	RECETTES .....	2 672 000	2 672 000	
701	Produits de la Piscine de Foncillon .....	192 000	192 000	
702	Produits du Garden-Tennis .....	590 000	590 000	
703	Produits du Bar du Garden-Tennis .....	95 000	95 000	
703-1	Produits Bar du Palais des Congrès .....	50 000	50 000	
704	Prestations de service, locations salles..	170 000	170 000	
711	Subventions reçues de la Commune .....	1 228 500	1 228 500	
714	Redevances versées par Concessionnaire...	70 500	70 500	
714-1	Redevances versées par Traiteurs .....	30 000	30 000	
714-2	Redevances versées par Hôteliers .....	26 000	26 000	
719	Cotisations Membres d'Honneur .....	23 000	23 000	
750	Produits de la Taxe de séjour .....	120 000	120 000	
760	Produits de la Publicité .....	22 000	22 000	
764	Produits accessoires .....	55 000	55 000	

- Budget primitif approuvé par le Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme,  
dans sa séance du : 10 mars 1980

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME



*[Handwritten signature]*



T A B L E A U D E S P E R S O N N E L S P E R M A N E N T S

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME :

- 1 Directeur, indice brut 735 - Plus indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Agent Comptable, indice brut 500 - 541 au 1.7.1980  
Plus prime de responsabilité,  
Plus indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Comptable, indice brut 297.
- 1 Secrétaire Sténo-Dactylographe, indice brut 370.
- 1 Sténo dactylographe, indice brut 255.
- 1 Secrétaire, indice brut 189.

PALAIS DES CONGRES :

- 1 Prospecteur de Congrès, indice brut 392.
- 1 Technicien audio-visuel, indice brut 250.
- 1 Secrétaire Sténo-dactylographe, indice brut 293.
- 1 Standardiste réceptionnaire, indice brut 225.
- 1 Femme de service, indice brut 213. (223, le 1.9.1980)
- 1 Femme de service, indice brut 213.
- 1 Femme de service, employée à mi-temps ( 4 heures ), par jour -  
taux horaire du SMIC.  
Barmaid : perçoit un pourcentage de 10% sur les ventes.

PISCINE DE FONCILLON :

- 1 Responsable technique à mi-temps ( sauf de mai à octobre : plein temps ). Indice brut : 243.

.../...

COMMISSARIAT A L'ANIMATION :

1 Commissaire à l'Animation, Fonctionnaire du Ministère de l'Equipement, détaché.

Grade : attaché principal à l'Administration Centrale de 2ème classe, indice brut 841.

Plus indemnité pour travaux supplémentaires.

1 Sténo dactylographe, indice brut 243.

GARDEN - TENNIS :

1 Directeur, indice brut 430.

1 Jardinier, indice brut 294.

1 Jardinier, indice brut 213.

1 Jardinier, indice brut 203.

1 Concierge, logement assuré.

Rémunération : ménage :- rémunération horaire SMIC  
- 4 H/Jour : juillet - août.  
- 3 H/Jour : avril, mai, juin et sept.  
- 2 H/Jour : le reste de l'année.

Gestion des bars :

- fixe de 1 600 frcs brut en juin, juillet, et août.
- fixe de 650 frcs brut en avril, mai et septembre.

plus un pourcentage de 10% sur les ventes du bar "accueil", tenu par ses soins.

plus un pourcentage de 5% sur les ventes du bar "bridge", tenu par un barman placé sous sa responsabilité.

Régisseur :

- vente de billets et cartes (régisseur de recette).

Rémunération brute mensuelle de 750 frcs, pour les mois de : mars, avril, mai, septembre et octobre. Plus indemnité de responsabilité.

15 MARS 1980

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME





B U D G E T 1 9 8 0



T A B L E A U    D E S    P E R S O N N E L S    S A I S O N N I E R S

TAXE DE SEJOUR : ( 15 Juin au 30 Septembre )

5 Régisseurs : rémunération mensuelle brute : 2 600 frcs  
Plus indemnité de responsabilité.

PISCINE DE FONCILLON : ( 1er Juin au 30 Septembre )

1 Chef de bassin, maître-nageur-sauveteur, travailleur indépendant.  
Perçoit une quote-part sur les leçons de natation de : 18 Frs.

1 Maître-nageur-sauveteur, indice brut 312; dans le cas où le  
Personnel Municipal de la Piscine couverte serait mis à la disposition  
de l'Office du Tourisme, le recrutement d'un maître-nageur ne serait  
pas nécessaire.

1 Caissière principale, rémunération mensuelle brute : 3 300 Frs

1 Caissière, rémunération mensuelle brute : 2 500 Frs.

1 Caissière, rémunération mensuelle brute : 2 500 Frs, du 1er juillet  
au 31 Août.

1 Femme de service, rémunération horaire brute : SMIC

1 Femme de service à mi-temps : 4 H/Jour - rémunération horaire brute :  
SMIC.

GARDEN-TENNIS :

1 Arroseur ( 15 juin au 15 septembre )  
Rémunération brute mensuelle : 2 380 frcs.

2 Hôtesses : 1° du 1er juillet au 31 août (responsable)  
rémunération mensuelle brute : 4 000 Frs.

2° du 1er juin au 31 août  
rémunération mensuelle brute : 3 050 Frs.

1 Barman du 15 Juin au 15 Septembre  
Rémunération mensuelle brute de : 1 600 frcs + 10% sur les ventes  
( bar brudge).

.../...

Le Directeur aura toute latitude pour recruter durant la saison et la période des congrès le personnel temporaire de remplacement ou complémentaire non prévu au tableau des personnels et nécessaire pour le bon fonctionnement des services.

NOTA : Il y a lieu de prévoir en plus des rémunérations les indemnités pour congés payés égales au 1/12<sup>e</sup> du total des rémunérations perçues.

-----0-----

15 MARS 1980

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME



OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME



PALAIS DES CONGRÈS  
BOITE POSTALE 102  
17201 ROYAN CEDEX

TÉL. : (48) 05.70.34 (LIGNES MULTIPLEX)  
TÉLEX : OPIYEUR ROYAN 790441

ROYAN, LE

BUDGET 1980

N/RÉP.

TARIF DES REDEVANCES :

Les taux des cotisations " Membres d'Honneur " et " Membres Sympathisants " de l'Office Municipal du Tourisme Est fixé pour 1980 à :

- Membres d'Honneur .....	200,00 Frs minimum
- Membres Sympathisants .....	100,00 Frs minimum

A ROYAN, le 15 Mars 1980

Le DIRECTEUR,



G. DORBEAU



BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME

" COMMISSARIAT A L'ANIMATION "

EXERCICE 1980

Article	LIBELLE	COMITE A L'ANIMATION	
	Recettes .....	290 000	Observations
711-1	Subventions reçues de la Commune	290 000	
	Dépenses .....	290 000	Observations
668	Subventions accordées .....	290 000	Le total des subventions reçues ne fait que transiter par l'O.T. Le mandatement intervenant à la demande du Commissaire à l'Animation, au-fur-et-à-mesure des besoins.